

Du reste, qu'on essaie de lancer le pied sans le lever, et l'on verra qu'au lieu de marcher on patinera tout au plus.

*Un homme en tue un autre d'un coup de poing, donné à bras raccourci.* C'est l'effet, dit M. Babinet, d'un mouvement naissant. Soit, mais alors quelle dénomination faut-il donner aux mouvements que faisait Hercule pour manier sa massue, que Milon de Crotone exécutait pour assommer un bœuf, et que Samson employa pour écraser les Philistins ? Tous ces forts-à-bras de l'antiquité, eux aussi, sans doute, accomplissaient leurs prouesses au moyen de mouvements naissants, ou tout au moins la vigueur de leurs actes nous le fait présuner. Mais s'agit-il de mouvements involontaires et insensibles ? Cela ne peut s'admettre. Et cependant, il faudrait qu'ils le fussent pour prouver quelque chose en faveur de la théorie de M. Babinet.

Il faut être juste : M. Babinet ne dit pas que les mouvements naissants soient toujours involontaires, mais seulement qu'ils peuvent l'être, et qu'ils le sont lorsqu'on est en action autour d'une table. Nous ne contesterons pas une telle possibilité ; mais nous aurions voulu que M. Babinet nous citât quelques exemples de mouvements physiologiques naissants et involontaires, pour prouver qu'il est possible d'exécuter des mouvements d'une énergie irrésistible sans s'en apercevoir. Et, qu'on le remarque bien, cette condition de spontanéité et d'insensibilité est indispensable pour expliquer, à l'aide de l'automatisme, le phénomène dont nous nous occupons.

« Le malade qui s'enfonce les ongles dans la paume de la main : celui qui se lrise le poignet contre le bois de son lit ; le tétanique qui lance un coup de pied à une planche, la faisant retentir d'un bruit formidable ; le névralgique qui se fracture les dents à la suite d'une contraction du masseter, » exécutent tous, sans doute, des mouvements contre leur volonté ; mais, outre que ces mouvements ne sont pas tous insensibles, l'état pathologique dans lequel ces malades se trouvent ne permet pas absolument qu'ils soient cités comme des exemples pour donner une idée de mouvements naissants, et encore moins à propos de tables tournantes.

Heureusement qu'il est impossible de prouver par des exemples l'existence de mouvements involontaires assez forts pour tuer un homme ; sans cela on arriverait à des conséquences fort graves en fait de justice criminelle. Si un meurtrier pouvait arguer d'un mouvement naissant involontaire pour s'excuser d'avoir tué son prochain, la faute ne serait plus punissable. Mais s'il est vrai qu'il y a des circonstances dans lesquelles nous ne sommes plus maîtres de nos actions, il est vrai aussi qu'il y a toujours à mettre en ligne de compte la colère ou toute autre passion violente qui supprime notre indépendance et nous rend son esclave. Cependant, comme autour d'une table on ne trouve que des gens gais ou observateurs, il n'y a pas lieu de faire de rapprochements aussi peu logiques.